

# Sans défense : Impact des crises humanitaires sur les enfants et sur leur protection en 2025-2026



UNCIÉF/UNI726118/El Baba

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                                                                                                   |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1. PRESENTATION .....</b>                                                                                                                      | <b>1</b> |
| <b>2. EN BREF : LES ENFANTS DANS LES CRISES HUMANITAIRES EN 2025 ET 2026 .....</b>                                                                | <b>2</b> |
| <b>3. BOULEVERSEMENT DU PAYSAGE HUMANITAIRE : LA CONTRACTION DU SYSTEME AGGRAVE LES RISQUES PESANT SUR LES ENFANTS .....</b>                      | <b>3</b> |
| <i>CE QUE LES NOUVELLES DONNEES PROBANTES REVELENT : AUGMENTATION DES ATTEINTES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET CONTRACTION DES SERVICES.....</i> | <i>4</i> |
| <b>4. EFFETS DES CRISES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN 2025/2026 .....</b>                                                                     | <b>5</b> |
| <i>DANGERS ET BLESSURES : .....</i>                                                                                                               | <i>5</i> |
| <i>MALTRAITANCE PHYSIQUE ET EMOTIONNELLE : .....</i>                                                                                              | <i>6</i> |
| <i>ENFANTS NON ACCOMPAGNES ET SEPARES (ENAS) : .....</i>                                                                                          | <i>6</i> |
| <i>RECRUTEMENT ET UTILISATION D'ENFANTS PAR DES FORCES ARMEES ET DES GROUPES ARMES :.....</i>                                                     | <i>7</i> |
| <i>VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES : .....</i>                                                                                                    | <i>8</i> |
| <i>DETERIORATION DE LA SANTE MENTALE ET SOUFFRANCE PSYCHOSOCIALE : .....</i>                                                                      | <i>9</i> |
| <i>TRAVAIL DES ENFANTS, Y COMPRIS LES FORMES LES PLUS EXTREMES : .....</i>                                                                        | <i>9</i> |

# 1. PRÉSENTATION

Pendant l'année 2025 et jusqu'en 2026, le nombre d'enfants touchés par les guerres, les catastrophes et les crises humanitaires n'a cessé d'augmenter. Du Soudan à Gaza, de l'Ukraine à la Colombie, des millions d'enfants subissent les conséquences dramatiques de la violence, des déplacements et des chocs climatiques, une situation chaque jour amplifiée par la convergence de ces trois phénomènes.

**Près d'un enfant sur cinq dans le monde vit actuellement dans ou à proximité d'environnements de conflits armés ou de violences armées.** La vie dans de tels contextes aggrave sensiblement l'exposition des enfants à la violence, à l'exploitation, aux négligences et aux mauvais traitements, ce qui nuit à leur sécurité, à leur développement et à leur bien-être.

Des centaines de millions d'enfants sont exposés quotidiennement à la violence, à la faim, à la peur et aux privations, parmi lesquelles l'entrave à l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à un logement sûr et à un environnement protecteur et épanouissant composé de leur famille et de leur communauté. Cette accumulation de risques affecte les enfants, quels que soient les contextes de crise qu'ils subissent.



Chaque enfant doit pouvoir bénéficier du droit à la protection. Cela comprend le droit à la survie, le droit de réaliser pleinement son potentiel et le droit d'atteindre l'âge adulte en développant sa capacité d'agir et en affirmant sa dignité. Or, de très nombreux enfants du monde entier, notamment ceux qui vivent dans des contextes fragiles et touchés par des conflits, ne sont pas en capacité d'exercer ces droits.

Malgré la résilience dont ils font preuve, les enfants vivant dans des contextes fortement affectés par des conflits armés, des déplacements ou des catastrophes, constituent l'un des groupes les plus vulnérables. À l'heure où les violations du droit humanitaire et des droits humains internationaux se perpétuent (voire, dans de nombreux cas, s'aggravent), le manque de prise de responsabilités et la montée de l'impunité ne cessent d'alimenter ces violations, d'accroître l'exposition des enfants aux risques et de fragiliser leur protection.

La mission du système humanitaire est la protection des enfants dans les contextes où leur survie et leur développement à long terme sont menacés. Or, le système est aujourd'hui sous pression et, plus grave encore, il subit même une contraction. Le poids des défis structurels et de la multiplication des besoins, auquel s'ajoute une aggravation de la crise du financement, provoque la fermeture, la réduction et la fragmentation des services de protection de l'enfance, souvent en l'absence de dispositifs de transition sécurisés ou basés sur des principes.

Ce qui n'était en 2025 qu'une crise émergente est devenu en 2026 une régression généralisée et documentée des services de protection de l'enfance. Des données probantes montrent aujourd'hui que des millions d'enfants sont en train de perdre leur accès à des services d'aide et de protection indispensables, au moment même où les risques auxquels ils sont exposés s'intensifient.

Des réformes humanitaires majeures, qui s'accompagnent de réductions du financement, bouleversent la définition des priorités, l'acheminement des aides et la pérennisation des services. Ce phénomène est en train de rogner le champ d'action de la protection de l'enfance, limitant la disponibilité de services



essentiels tels que les interventions de protection de l'enfance spécialisées et les réponses sectorielles plus générales qui contribuent à la protection de l'enfance.

Mises bout à bout, ces tendances révèlent un environnement mondial de plus en plus dangereux et imprévisible pour les enfants touchés par les crises, signalant à quel point il est urgent de refaire de la protection de l'enfance la priorité numéro un de l'action humanitaire.

## 2. EN BREF : LES ENFANTS DANS LES CRISES HUMANITAIRES EN 2025 ET 2026

---

- **Multiplication des conflits** : En 2024 et 2025, le [nombre de pays impliqués dans des conflits armés n'a jamais été aussi élevé](#) depuis la Seconde Guerre mondiale, et cette tendance devrait se confirmer en 2026.
- **1 enfant sur 5 est touché par un conflit armé** : Plus de 500 millions d'enfants vivent à l'intérieur ou à proximité d'une zone de conflit armé ou subissant des violences armées.
- **Des chiffres de déplacement record** : [Près de 50 millions d'enfants sont déplacés](#) à cause d'un conflit, de violences ou de catastrophes naturelles, ce qui représente 40 % de toutes les personnes déplacées de force dans le monde.
- **Une forte recrudescence des violations graves des droits de l'enfant** : [41 370 violations graves](#) commises contre des enfants ont été constatées en 2024, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2023.
- **Augmentation des actes de brutalité** : De plus en plus d'enfants sont soumis à des violations multiples et croisées, par exemple les enlèvements, le recrutement par des forces armées, les violences sexuelles.
- **Restriction de l'accès à l'aide humanitaire** : Le nombre de cas avérés d'entrave à l'accès à l'aide humanitaire est passé de [5 205 en 2023](#) à plus de [7 900 en 2024](#), une augmentation qui devrait encore s'accroître en 2025.
- **Intensification du changement climatique** : [Un milliard d'enfants](#) sont exposés à un risque extrêmement élevé de catastrophes liées au climat, et on estime que [20 000 enfants sont déplacés chaque jour](#) du fait d'événements climatiques extrêmes.
- **Risque d'effondrement dû aux réductions de financement** : Des réductions brutales du financement de [l'aide humanitaire](#) entraînent la fermeture ou la restriction des services de protection de l'enfance, privant les enfants d'une aide vitale.
- **Des conséquences dramatiques sur la survie des enfants** : Ces coupes pourraient [provoquer la mort de 4,5 millions d'enfants de moins de cinq ans en plus](#) d'ici 2030 et priver de scolarité six millions d'enfants d'ici l'année prochaine, tout en perturbant des systèmes de protection de l'enfance déjà sous-financés.

### 3. BOULEVERSEMENT DU PAYSAGE HUMANITAIRE : LA CONTRACTION DU SYSTEME AGGRAVE LES RISQUES PESANT SUR LES ENFANTS

Depuis 2025, le secteur humanitaire a subi des mutations profondes, et l'impact sur l'aide concrètement reçue par les enfants a été considérable. Si ces changements sont désormais stabilisés, ils illustrent la contraction du système tout entier, tant du point de vue de l'ambition que de la fourniture de services de protection indispensables aux enfants, et cette dégradation est encore perceptible en 2026.

Depuis 2025, le secteur humanitaire a subi des mutations profondes qui affectent de manière significative le type d'aide à laquelle les enfants peuvent accéder en situations de conflit et de crise. Ces mutations, dues à l'augmentation des besoins, au tarissement des financements et aux réformes appliquées à l'ensemble du système, sont en train de redéfinir la manière dont les priorités sont déterminées et dont les ressources sont allouées, avec des conséquences directes sur la protection de l'enfance.

À partir de 2025, l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale (Global Humanitarian Overview, ou GHO) a revu ses ambitions à la baisse face à la contraction des financements et à l'accent mis sur la définition de priorités. L'appel de fonds du [GHO 2025](#) a été réduit à 32,6 milliards de dollars américains, ciblant 114,4 millions de personnes, soit à peine 38,3 % des 298,9 millions de personnes ayant besoin de l'aide humanitaire dans le monde et 64 % du total des personnes initialement visées. Le [GHO 2026](#) poursuit cette tendance, ciblant 87 millions de personnes pour un coût de 23 milliards de dollars américains, [soit la couverture la plus faible de la décennie](#), malgré l'accroissement des besoins.

Ces baisses sont dues à une combinaison de plusieurs facteurs, notamment la pression fiscale, l'évolution des priorités des donateurs et l'existence de dynamiques politiques plus globales qui façonnent l'engagement humanitaire. En pratique, ces facteurs restreignent l'action humanitaire en mettant davantage l'accent sur les besoins les plus immédiats.

Dans le même temps, des [réformes humanitaires majeures](#), telles que la refonte de l'aide humanitaire (« humanitarian reset ») et d'autres processus de restructuration, transforment l'organisation et la mise en œuvre des interventions. Ceci affecte directement les services de prévention et de soutien spécialisés de la protection de l'enfance, mais aussi l'ensemble de la programmation dans tous les secteurs qui contribuent à la prévention des risques pour la protection de l'enfance dans des contextes humanitaires.



## Ce que les nouvelles données probantes révèlent : augmentation des atteintes à la protection de l'enfance et contraction des services

Dans un rapport récent intitulé [Impact des réductions de financement sur les enfants et leur protection dans les contextes humanitaires : Analyse un an après](#), l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire confirme que les chocs de financement de 2025 ont suscité une détérioration de la protection de l'enfance à l'échelle du système tout entier.

- **Augmentation des violations** : Près de 75 % des professionnels signalent une augmentation des violations de la protection de l'enfance et 45 % notent même une augmentation importante du phénomène.
- **Les zones de conflit sont les plus sévèrement touchées** : 53 % des professionnels signalent une augmentation significative des risques dans les zones de conflit (contre 26 % dans les autres contextes).
- **Effondrement des services** : 91 % des professionnels signalent un accès réduit aux services de protection de l'enfance et environ 25 % constatent des fermetures complètes à certains endroits.
- **Baisse du nombre d'enfants pris en charge** : 55 % des professionnels signalent une couverture réduite, y compris des coupes importantes dans la présence et les activités de première ligne.
- **Perturbation des services de base** : Santé mentale et aide psychosociale (64 %), aide en espèces (63 %), programmes destinés aux enfants associés aux groupes armés (59 %) et gestion des cas (58 %).
- **Réduction du personnel et déclin de la qualité** : Plus de 60 % des professionnels signalent une incapacité à respecter les Standards minimums et des pertes de capacité technique importantes.
- **Effets de l'effondrement des budgets** : 84 % des professionnels signalent des réductions de budget, dépassant 40 % dans la moitié des cas.

## 4. EFFETS DES CRISES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN 2025/2026

---

Les enfants subissent les crises humanitaires de manière immédiate, profonde et durable. La convergence des chocs de 2025 et 2026, notamment l'escalade des conflits armés, les déplacements généralisés, les catastrophes climatiques et le manque de financement, aggrave les risques auxquels sont exposés les enfants en termes de protection, de développement et de bien-être.

### Dangers et blessures :

**De quoi parle-t-on ?** Pendant les crises humanitaires, les enfants sont fortement exposés à des dangers physiques et environnementaux pouvant provoquer des blessures, des déficiences ou la mort. Les crises humanitaires peuvent accentuer les risques et les dangers du quotidien, mais aussi en susciter de nouveaux, notamment pour les enfants déplacés dans des environnements inconnus. Ces risques sont encore renforcés par le changement climatique, qui augmente la fréquence et l'intensité des inondations, des tempêtes et des épisodes météorologiques extrêmes, aggravant ainsi les dangers auxquels les enfants sont confrontés dans des contextes de conflit. Les risques sont aussi multipliés dans les contextes de déplacement, notamment pour les personnes vivant dans des environnements inconnus ou non sécurisés.

### Données et tendances les plus récentes :

- **Les catastrophes liées au climat perturbent de plus en plus la sécurité et la protection des enfants**. Les inondations, les tempêtes et les cyclones détruisent les maisons, les écoles et les infrastructures de santé, forçant les familles à entreprendre des déplacements non sécurisés et accroissant les risques de blessure, de maladie, de séparation familiale et d'érosion des environnements de protection.
- **Au Sri Lanka, le cyclone Ditwah a touché plus de 275 000 enfants**. Des inondations et des glissements de terrain ont endommagé de manière importante les maisons et les infrastructures essentielles, provoquant un déplacement généralisé et augmentant les risques d'épidémies et de conditions de vie non sécurisées.
- **Les restes d'armements explosifs (mines et munitions non explosées) sont une des menaces les plus mortelles pour les enfants**. Les enfants représentent **près de la moitié des victimes** dans le monde entier, étant donné qu'ils vont à l'école à pied, jouent, vont chercher de l'eau ou retournent dans des zones contaminées avec leur famille.
- **En Syrie, en 2025, au moins 188 enfants ont été tués ou blessés par des mines et des munitions non explosées en à peine trois mois**, alors que des familles regagnaient d'anciennes lignes de front afin d'y refaire leur vie. Cela montre à quel point les risques d'explosion continuent de menacer la vie des enfants dans leurs activités du quotidien.

## Maltraitance physique et émotionnelle :

**De quoi parle-t-on ?** La maltraitance envers les enfants désigne toute action ou absence d'action ayant pour conséquence un préjudice ou un préjudice potentiel, ou toute menace de faire subir un préjudice à un enfant, pouvant avoir des conséquences graves à court et à long terme sur les enfants, y compris la mort. Ces préjudices comprennent la négligence ainsi que les mauvais traitements et les violences physiques et psychologiques. Des données probantes indiquent que la maltraitance est généralisée et peut se développer dans tout contexte humanitaire où l'environnement de protection des enfants est affaibli.

### Données et tendances les plus récentes :

- En 2024, **près de 12 000 enfants ont été tués ou blessés dans des conflits**, soit le nombre de victimes le plus élevé jamais enregistré, [essentiellement par des armes explosives](#), les principaux responsables de ces actes étant des forces armées nationales et gouvernementales.
- Les théâtres de conflit les plus dévastateurs pour les enfants en 2024 ont été les **territoires palestiniens occupés** (2 917 enfants), le **Soudan** (1 739 enfants), le **Myanmar** (1 261 enfants), l'**Ukraine** (671 enfants) et la **Syrie** (670 enfants), en raison de décès ou de blessures pouvant entraîner la mort.
- **À Gaza**, plus de [64 000 enfants](#) **auraient été tués ou blessés** depuis octobre 2023, dont plus de [10 000 ayant reçu des blessures invalidantes](#) nécessitant des soins de rééducation et une prise en charge psychosociale à long terme.
- Pendant la seule année 2024, [1 739 enfants ont été tués ou mutilés au Soudan](#), dont près de la moitié par des attaques d'artillerie ou des tirs de roquettes.

## Enfants non accompagnés et séparés (ENAS) :

**De quoi parle-t-on ?** Les enfants non accompagnés et séparés sont des enfants qui ont été séparés de leurs parents ou des personnes qui en ont la charge à titre principal, souvent à des moments d'extrême vulnérabilité. La séparation peut survenir pendant un conflit, un déplacement, une fuite impliquant la traversée d'une frontière, une évacuation, une détention, une déportation, ou dans le cadre d'une stratégie familiale de survie. [Les enfants non accompagnés et séparés sont souvent identifiés tardivement](#), à une frontière, dans des dispositifs d'asile, ou lorsqu'ils sont déjà soumis à l'exploitation. Or, à ce moment-là, ils courent un risque élevé de violation grave de leur protection, notamment des risques de violence, d'atteinte psychologique, de traite d'êtres humains, d'exploitation ou d'abus sexuels, de recrutement illégal ou d'exploitation illégale par des forces armées ou des groupes armés, de détention, ou de perte permanente de leur identité ou de leur statut juridique.

### Données et tendances les plus récentes :

- Le nombre total d'enfants déplacés par un conflit ou par la violence avait atteint [48,8 millions](#) à la fin de l'année 2024, car des populations importantes d'enfants avaient dû abandonner leur domicile partout dans le monde. Les enfants déplacés courent un risque plus important de séparation avec leur famille.
- [Les enfants non accompagnés et séparés représentent au moins 1 %](#) (et souvent beaucoup plus) des populations touchées par la majorité des situations étudiées, y compris les situations de



réfugiés, les conflits et les catastrophes climatiques.

- [Le Soudan est confronté à la plus importante crise de déplacement au monde](#), comptant plus de 9,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et environ 4,34 millions de personnes cherchant à se réfugier dans des pays voisins. Ces chiffres montrent que la séparation forcée des enfants et des familles est une problématique importante. Des milliers d'enfants non accompagnés et séparés ont été enregistrés à l'intérieur du Soudan et dans les pays voisins. Le Groupe sectoriel de la protection pour le Soudan a prévu de soutenir 22 000 enfants non accompagnés et séparés (ENAS) en 2025, ce qui souligne l'ampleur du phénomène, sachant que le nombre estimé des ENAS est très supérieur à ce chiffre.
- À Gaza, plus de [58 000 enfants](#) ont perdu un parent ou les deux, et les membres de milliers de familles ont été séparés.
- En 2025, il a été estimé qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, plus de [4 000 enfants](#) (un record) se trouvaient sur la route sans parents ni personne responsable.
- En 2024, [21 323 enfants non accompagnés et séparés](#) sont arrivés en Europe en empruntant des itinéraires de migration mixtes majeurs. Ils représentaient 51 % des personnes de moins de 18 ans et 10 % de la totalité des arrivées.
- Dans les pays et les régions disposant de données, les adolescents constituent la part la plus importante de la population d'enfants non accompagnés et séparés. Toutefois, [de nouvelles données probantes](#) font apparaître une augmentation récente de la part des jeunes enfants voyageant non accompagnés.

## Recrutement et utilisation d'enfants par des forces armées et des groupes armés :

**De quoi parle-t-on ?** [L'escalade des conflits armés en termes d'échelle et d'intensité](#) partout dans le monde est de très mauvais augure pour la sécurité des enfants touchés par les conflits. Le recrutement et l'utilisation des enfants par des forces armées et des groupes armés n'a pas cessé, malgré leur interdiction généralisée conformément à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et aux résolutions du Conseil de sécurité qui l'ont suivie. Les enfants associés aux forces armées et aux groupes armés (EAFAG) subissent souvent des enlèvements et des recrutements et une utilisation forcés. Au cours de leur association avec des forces armées ou des groupes armés, mais aussi à leur libération, ils sont soumis à des épreuves complexes qui mettent souvent leur vie en danger et affectent leur développement, leur protection et leur réintégration.

### **Données et tendances les plus récentes :**

- En 2024, le recrutement par des forces armées ou des groupes armés était la troisième violation grave la plus fréquente dans les conflits, après les mutilations et les meurtres et l'entrave à l'accès à l'aide humanitaire. Au total, 7 402 enfants ont été recrutés et utilisés et 4 573 ont subi un enlèvement<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nations Unies (2025). Les enfants et les conflits armés. Rapport du Secrétaire général

- En 2024, les pays comptant le plus grand nombre d'enfants recrutés et utilisés étaient les suivants : République démocratique du Congo, Nigeria, Somalie, Syrie et Myanmar<sup>2</sup>.
- Le nombre d'enfants détenus pour une association réelle ou supposée avec les parties d'un conflit a fortement augmenté, jusqu'à atteindre 3 018 enfants privés de leurs droits.<sup>3</sup>
- L'UNICEF a estimé que le recrutement d'enfants dans des groupes armés en Haïti [a augmenté de 70 % en 2024](#). Près de la moitié des membres des groupes armés du pays sont des enfants, certains âgés d'à peine huit ans.<sup>4</sup>

## Violences sexuelles et sexistes :

**De quoi parle-t-on ?** Les violences sexuelles et sexistes représentent un risque majeur en matière de protection de l'enfance dans des contextes de crise humanitaire et de déplacement. Les enfants sont exposés aux violences sexuelles, à l'exploitation et aux abus, au mariage précoce, à la négligence et à la souffrance psychosociale. Ces risques sont aggravés par les conflits, les déplacements, la pauvreté et le délitement des systèmes de protection, et dans certains contextes, les violences sexuelles sont délibérément utilisées comme arme de guerre. Pour les adolescentes, ce risque est encore plus élevé en raison des normes de genre et des déséquilibres de pouvoir. De même, les garçons, les enfants LGBTQI+ et les enfants porteurs de handicap sont confrontés à des formes de violence sexuelle et basée sur le genre, d'exploitation et d'exclusion sociale qui, souvent, ne sont pas prises en compte. Les personnes qui survivent à ces atteintes souffrent de séquelles physiques, psychologiques et sociales durables. Pourtant, la plupart des cas ne sont pas signalés pour différentes raisons : préjugés, peur, insécurité, et difficultés d'accès à des services sécurisés destinés spécifiquement aux enfants.

### Données et tendances les plus récentes :

- Le nombre de cas avérés de violences sexuelles constituant une grave violation du droit des enfants en contexte de conflit [a augmenté de 35 %](#) entre 2023 et 2024. Une forte augmentation des viols en réunion a aussi été observée, ce qui confirme l'usage systématique des violences sexuelles comme arme de guerre.
- Les violences sexuelles contre les enfants sont un phénomène endémique, systématique, et qui s'aggrave en **République démocratique du Congo**, pays où les prestataires de services de protection et de lutte contre la violence basée sur le genre ont enregistré **plus de 35 000 cas de violences sexuelles contre les enfants** au cours des neuf premiers mois de 2025.
- Ces chiffres ne représentent qu'une infime partie des atteintes réelles, qui ne sont pas toutes documentées pour des raisons telles que la stigmatisation, la peur des représailles, l'existence de normes sociales néfastes, et l'absence ou le manque d'accès aux services, entre autres causes.

<sup>2</sup> Nations Unies (2025). Les enfants et les conflits armés. Rapport du Secrétaire général

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> [UN News - Haïti: Massive surge in child armed group recruitment, warns UNICEF](#) (Février 2025).

## Détérioration de la santé mentale et souffrance psychosociale :

**De quoi parle-t-on ?** Les crises humanitaires peuvent provoquer des souffrances psychologiques et sociales immédiates et à long terme chez les enfants et les personnes qui en ont la charge. Les principales causes de détresse sont l'exposition répétée à la violence et à la mort, la séparation avec le reste de la famille, le déplacement, et la détérioration des systèmes et services d'aide et des réseaux familiaux et communautaires. La santé mentale est un droit humain à part entière qui doit être pris en compte par l'action humanitaire.

### Données et tendances les plus récentes :

- Un huitième de la population mondiale (970 millions de personnes) présente un trouble de la santé mentale et [dans les contextes de conflit armé, ce chiffre atteint 22 %](#), avec des augmentations fortes de la dépression et de l'anxiété.
- Les expositions incessantes à la violence et au deuil ont provoqué une [crise de santé mentale](#) aiguë chez les enfants de Gaza. [Les données cliniques et les témoignages sur le terrain](#) révèlent différents symptômes : anxiété sévère, dépression, cauchemars et engourdissement émotionnel.
- Les enfants vivant au Soudan, pays qui connaît une des crises humanitaires les plus négligées au monde, subissent de plein fouet la guerre en cours ainsi que l'effondrement du système économique, éducatif et de santé. [Des études ont révélé des taux de dépression, d'anxiété et de stress post-traumatique extrêmement élevés.](#)
- Selon les données de l'UNICEF concernant le Liban en janvier 2025, [72 % des personnes ayant la charge d'enfants ont déclaré que ces derniers manifestaient de l'anxiété ou de la nervosité pendant la guerre et 62 % ont déclaré que les enfants étaient déprimés ou tristes](#). Ces taux traduisent une hausse spectaculaire par rapport aux données antérieures à la guerre, et ce malgré la présence de crises préalables dans le pays. Cette souffrance psychologique s'est poursuivie chez de nombreux enfants au-delà même du cessez-le-feu.

## Travail des enfants, y compris les formes les plus extrêmes :

**De quoi parle-t-on ?** Le travail des enfants désigne le travail effectué par des enfants trop jeunes pour être en état de travailler, qui nuit à leur santé physique et psychologique et à leur développement, et qui perturbe leur scolarité en les éloignant de l'école ou en les forçant à choisir entre l'école et le travail. Les pires formes de travail des enfants comprennent, entre autres, la traite des êtres humains, le recrutement et l'utilisation par des forces armées et des groupes armés, l'exploitation sexuelle et le travail illégal. Le travail des enfants et les crises humanitaires sont des phénomènes étroitement liés, étant donné que le travail des enfants est souvent un mécanisme de survie négatif pour les familles touchées par un conflit, un choc climatique, ou un déplacement.

### Données et tendances les plus récentes :

- Dans les zones affectées par un conflit, le travail des enfants atteint 21 %, soit quatre fois le taux constaté dans les contextes stables et non conflictuels, où il ne représente que 5 %. Dans les pays qui ne sont pas touchés par des combats mais qui se caractérisent par une gouvernance faible ou par une fragilité institutionnelle et sociale, ce taux est quand même élevé, atteignant 16 %.

- À Gaza, les systèmes de protection familiaux et communautaires se sont à ce point effondrés ou considérablement affaiblis qu'une famille sur quatre déclare aujourd'hui envoyer ses enfants accomplir des travaux à risque ou relevant de l'exploitation pour assurer sa survie.
- Au Liban, la proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent avait triplé entre 2009 et 2016, passant de 1,6 % à 6 %, et cela bien avant le début de la crise économique de 2019. Le travail des enfants n'a cessé d'augmenter depuis cette époque, et il a notamment touché de manière disproportionnée les enfants réfugiés syriens et palestiniens. L'effondrement économique a encore fait progresser ces taux, qui sont passés de 9 % en 2020 à 15 % en 2023. Encore plus alarmant, 79 % des enfants qui travaillent exécutent des tâches dangereuses.
- Avant l'escalade du conflit en 2023, il était estimé que 18 % des enfants soudanais étaient concernés par le travail des enfants. Depuis lors, l'effondrement économique produit par le conflit a encore fait augmenter ce chiffre. De nombreuses familles qui luttent pour leur survie ont été dans l'obligation d'envoyer leurs enfants au travail, souvent dans l'agriculture ou auprès de groupes nomades, afin de pouvoir s'approvisionner en nourriture, ce qui a fait flamber les taux de déscolarisation.

Découvrez le contenu de ce rapport grâce à la page Web interactive disponible sur le site de l'Alliance [ici](#).

© L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

**Référence suggérée :** L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, « Sans défense : Impact des crises humanitaires sur les enfants et sur leur protection en 2025-2026 » (2026).

Pour plus d'informations sur les activités de l'Alliance et pour rejoindre le réseau, veuillez consulter le site [www.alliancecpha.org/fr](http://www.alliancecpha.org/fr) ou nous contacter directement : [info@alliancecpha.org](mailto:info@alliancecpha.org).